



No.		1/3
N°	AV-2009-04	
Date	2009-09-29	

SERVICE DIFFICULTY ADVISORY

This Service Difficulty Advisory brings to your attention a potential problem identified by the Service Difficulty Reporting Program. It is a non-mandatory notification and does not preclude issuance of an airworthiness directive.

CANADAIR CHALLENGER CL-600-2A12, CL-600-2B16 SERIES 601, 601-3A AND 601-3R

ELEVATOR CABLE VERTICAL STABILIZER AREA

Transport Canada Civil Aviation (TCCA), through the Web Service Difficulty Reporting System, was made aware of three cases where the elevator cable assembly Part Number (P/N) 600-90020-125, located in the vertical stabilizer just above rib #4, was found rubbing against and had partially worn through the electrical conduit P/N 601-56004-41(LH). Some of the electrical wires inside the conduit for the horizontal trim actuator (HTA) were damaged, but the HTA system was still operational. (See Appendix "A")

The above defects were found while conducting the 180 and 240 months inspections. Maintenance records were researched but the cause of the cable/conduit interference could not be identified.

Bombardier Aerospace has revised the aircraft maintenance manual (AMM) and will publish an Advisory Wire (AW) addressed to all operators. The AW will emphasize the importance of cable inspections, especially in the vertical stabilizer.

TCCA recommends that maintenance personnel pay extra attention during the next scheduled cable inspection to ensure that the entire cable run is fully inspected as per the AMM. Confined areas that are difficult to gain access to warrant close examination to ensure adequate clearance exist to prevent interference.

AVIS DE DIFFICULTÉS EN SERVICE

Cet avis aux difficultés en service a pour but d'attirer votre attention sur un problème possible qui a été révélé par le Programme de rapports de difficultés en service. Il est une notification facultative et n'exclut pas nécessairement la publication d'une consigne de navigabilité.

CANADAIR CHALLENGER CL-600-2A12, CL-600-2B16 DES SÉRIES 601, 601-3A ET 601-3R CÂBLE DE PROFONDEUR PASSANT DANS LA DÉRIVE

Transports Canada, Aviation civile (TCAC) a appris par le Système Web de rapports de difficultés en service, l'existence de trois cas au cours desquels le câble de profondeur de référence (réf.) 600-90020-125 situé dans la dérive juste au-dessus de la nervure n° 4 a été trouvé frottant contre la gaine électrique de réf. 601-56004-41(Droite) qu'il avait partiellement usée. Certains des fils électriques à l'intérieur de la gaine électrique alimentant le vérin du compensateur de profondeur (HTA) étaient endommagés, mais le HTA était toujours fonctionnel. (Voir Appendice « A »)

Les défauts en question ont été découvertes pendant des inspections aux 180 et aux 240 mois. Une recherche dans les dossiers de maintenance n'a pas permis d'établir la cause de l'interférence entre le câble et la gaine.

Bombardier Aéronautique a révisé le manuel de maintenance de l'aéronef (AMM) et publiera un avis de sécurité (AW) destiné à tous les exploitants, lequel insistera sur l'importance de bien inspecter les câbles, et notamment ceux passant dans la dérive.

TCAC recommande au personnel de maintenance de bien s'assurer au cours de la prochaine inspection planifiée que ce câble soit inspecté sur toute sa longueur, conformément à l'AMM. Les endroits exigus difficiles d'accès devront être examinés de très près afin de garantir la présence d'un espacement suffisant empêchant toute interférence.

Defects, malfunctions and failures occurring on

Les défauts, les mauvaises

aeronautical products should be reported to TCCA as per CAR 591 Service Difficulty Reporting requirements. For further information, contact a Transport Canada Center, or Mr. Guy Richard, Continuing Airworthiness, Ottawa at 613-952-4357, facsimile 613-996-9178, or email [CAW WEB Feedback@tc.gc.ca](mailto:CAW_WEB_Feedback@tc.gc.ca).

fonctionnements et les pannes de produits aéronautiques devraient être signalés à TCAC, conformément aux exigences du RAC 591, Rapports de difficultés en service. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec un Centre de Transports Canada ou avec M. Guy Richard, Maintien de la navigabilité aérienne, à Ottawa, téléphone 613-952-4357, télécopieur 613-996-9178 ou courrier électronique [CAW WEB Feedback@tc.gc.ca](mailto:CAW_WEB_Feedback@tc.gc.ca).

For Director, National Aircraft Certification

Pour le directeur, certification des aéronefs

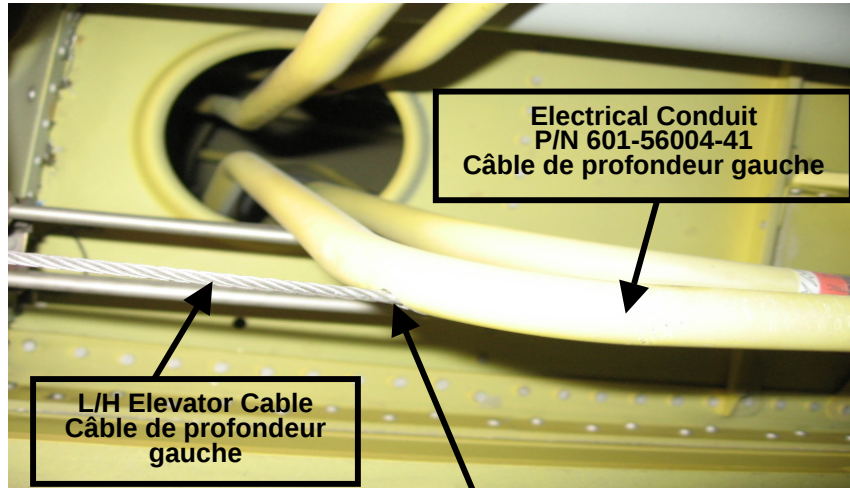
Derek Ferguson
Chief, Continuing Airworthiness
Chef, Maintien de la navigabilité aérienne

Note: For the electronic version of this document, please consult the following Web address:

Nota : La version électronique de ce document se trouve à l'adresse Web suivante :

APPENDIX "A" / APPENDICE « A »

Top view looking down / Vue du dessus vers le bas



Area to inspect can be viewed through the spar once the vertical leading edge is removed or through panel 321 GL L/H side of Vertical Stabilizer.

La partie à inspecter est visible à travers le longeron, une fois que le bord d'attaque vertical a été déposé ou, à travers le panneau 321 GL du côté gauche ou de la dérive

